

ALLOCATION D'ACTIFS SOUS SOLVABILITÉ II

Quelle stratégie performante dans un environnement financier bouleversé

- Comment adapter votre stratégie financière aux réalités économiques, à la recherche de rendement et aux évolutions sociétales
- Entrée en vigueur de Solvabilité II en 2016 : priorités et derniers chantiers pour les directions des investissements
- Comment innover pour diversifier son portefeuille, maximiser le rendement et maîtriser ses risques

AVEC LA PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE DE



Valérie RABAULT
Députée du Tarn-et-Garonne,
Rapporteuse générale du Budget

ET LES TÉMOIGNAGES DE



Pascal CHRISTORY
Directeur
des investissements
AXA FRANCE



Christophe HARRIGAN
Directeur financier
LA MUTUELLE
GÉNÉRALE



Thomas GUYOT
Directeur technique
et financier
SURAVENIR



Anne LARPIN
Directeur général
adjoint finance
GROUPE MNH



Véronique LEROUX
Directeur général adjoint
administratif et financier
PRO BTP

ET NOTAMMENT LES INTERVENTIONS DE

- **Gérald CHAUVEAU**, Responsable service financier, MATMUT
- **Édouard JOZAN**, Directeur de la stratégie d'investissement, ALLIANZ FRANCE
- **Marie LEMARIÉ**, Directeur des investissements, GROUPAMA
- **Vincent MALANDAIN**, Directeur financier, THÉLEM ASSURANCES
- **Joël PROHIN**, Responsable du service Gestion actifs compte propre, CAISSE DES DÉPÔTS
- **Philippe TAFFIN**, Directeur des investissements, AVIVA FRANCE

En partenariat avec :



ING
INVESTMENT MANAGEMENT

Avec le soutien de :



Formations préalables
Mardi 25 novembre 2014

IFRS

Comment les appliquer et créer des synergies
avec Solvabilité II et la MCEV

Mercredi 26 novembre 2014

ALLOCATION STRATÉGIQUE ET GESTION DES RISQUES
Quelle allocation stratégique optimale sous ORSA

Alors que de nombreuses initiatives sont lancées pour favoriser le rapprochement des entreprises et des financiers, développer le rôle des assureurs dans le financement des ETI et PME, d'autres pistes innovantes sont explorées pour trouver du rendement, dans un environnement durable de taux bas et un contexte réglementaire toujours contraignant. D'ici l'entrée en vigueur de la directive Solvabilité II au 1er janvier 2016, quelle nouvelle politique d'allocation d'actifs mener ?

- Comment adapter votre stratégie financière aux réalités économiques, à la recherche de rendement et aux évolutions de la société
- Entrée en vigueur de Solvabilité II en 2016 : quels chantiers prioritaires pour les directions des investissements
- Comment innover pour diversifier son portefeuille, maximiser le rendement et maîtriser ses risques

Pour en débattre, *L'Argus de l'assurance* vous invite à participer le 27 novembre prochain aux 5^e Rencontres « Allocation d'actifs sous Solvabilité II », un événement unique pour échanger avec les meilleurs experts du secteur.

Afin de vous accompagner dans les évolutions de vos métiers, nous vous invitons également aux journées de formation :

- Le mardi 25 novembre 2014 « IFRS : comment les appliquer et créer des synergies avec Solvabilité II et la MCEV »
- Le mercredi 26 novembre 2014 : « Quelle allocation stratégique optimale sous ORSA »

En me réjouissant de vous y accueillir,

Cécilia LHOSTE
Chef de projets | *L'Argus de l'assurance*

LES RENCONTRES **L'ARGUS** de l'assurance

Depuis 1877, *L'Argus de l'assurance* anime le marché de l'assurance et de la finance avec un hebdomadaire diffusé à plus de 20 000 exemplaires autour duquel se sont développés de nombreux services d'information et de mise en relation. Il accompagne les acteurs de l'assurance et les aide à décrypter l'actualité, pour améliorer leurs performances, adapter leurs pratiques et produits aux évolutions du marché.

Marque médias de référence pour tous les cadres et décideurs de l'assurance en France, *L'Argus de l'assurance* a développé une expertise pointue et se distingue par son approche innovante et proactive.

Les rencontres de *L'Argus de l'Assurance* se déclinent sous plusieurs formats :

- Des événements annuels sous forme de conférences, congrès et trophées
- Des formations pratiques et méthodologiques, clubs et matinées débats

UNE PUBLICATION DU GROUPE

INFOPRO
digital

ALLOCATION D'ACTIFS SOUS SOLVABILITÉ II

Quelle stratégie performante dans un environnement financier bouleversé

AVEC LES INTERVENTIONS DE :

Gérald CHAUX	Responsable service financier MATMUT
Pascal CHRISTORY	Directeur des investissements AXA FRANCE
Laurent DEGIOANNI	Directeur des investissements MALAKOFF MÉDÉRIC
Arnaud FALLER	Directeur des investissements CPR AM
Thomas GROH	Sous-Directeur des assurances DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
Thomas GUYOT	Directeur technique et financier SURAVENIR
Christophe HARRIGAN	Directeur financier LA MUTUELLE GÉNÉRALE
Edouard JOZAN	Directeur de la stratégie d'investissement ALLIANZ FRANCE
Anne LARPIN	Directeur général adjoint finance GROUPE MNH
Marie LEMARIÉ	Directeur des investissements GROUPAMA
Véronique LEROUX	Directeur général adjoint administratif et financier PRO BTP
Vincent MALANDAIN	Directeur financier THÉLEM ASSURANCES
Alexandre PIAZZA	Responsable des investissements MIF ASSURANCES
Alexandre POCHE	Investment Manager Fixed Income Assurance ING IM
Joël PROHIN	Responsable du service Gestion actifs compte propre CAISSE DES DÉPÔTS
Valérie RABAULT	Députée du Tarn-et-Garonne Rapporteuse générale du Budget
Philippe TAFFIN	Directeur des investissements AVIVA FRANCE

VOUS ÊTES CONCERNÉS :

Secteurs

- Compagnies d'assurance et de réassurance • Institutions de prévoyance
- Mutuelles • Sociétés de bancassurance • Sociétés de gestion • Banques dépositaires • Sociétés de services • Éditeurs de logiciels et prestataires informatiques • Organisations professionnelles • Organismes de contrôle •

Fonctions

- Directions générales • Directions financières • Directions des investissements • Directions des risques • Directions comptables • Directions actif-passif • Gérants • Multigérants • Consultants •

Journée animée par *Géraldine VIAL, Rédactrice en chef adjointe de L'Argus de l'assurance*

8h30 Accueil des participants

COMMENT ADAPTER VOTRE STRATÉGIE FINANCIÈRE AUX RÉALITÉS ÉCONOMIQUES, À LA RECHERCHE DE RENDEMENT ET AUX ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES

9h00 ALLOCUTION D'OUVERTURE - Quels défis macroéconomiques pour les investisseurs institutionnels en 2015

- Besoin de désendettement des États, vieillissement des populations, croissance et inflation faible... Sommes-nous dans un environnement de taux durablement bas, pour combien de temps
 - Actions de la FED, BCE, BoE... : quelles stratégies des banques centrales observées, assistons-nous à un découplage des zones du monde
 - Quand pourrons-nous réellement compter sur une reprise économique en France et en Europe
- Valérie RABAULT | Députée du Tarn-et-Garonne | Rapporteuse générale du Budget

9h30 DÉBAT - Financement des ETI, Fonds de dette, Euro PP... quelle place pour les institutionnels dans le financement de l'économie

- La promotion du financement des ETI / PME par les instances publiques s'inscrit-elle dans une démarche pérenne et efficace ? Les assureurs sont-ils réellement légitimes
- État du marché du placement privé obligatoire au travers de la charte Euro PP
- Quelle gestion des risques du marché du crédit pour les investisseurs institutionnels
- Fonds de prêts, partenariats entre investisseurs et banques, billets de trésorerie, négociations avec les agences de notations... quelles avancées concrètes

Gérald CHAUX | Responsable service financier | **MATMUT**
Thomas GUYOT | Directeur technique et financier | **SURAVENIR**

10h15 Pause

10h45 TÉMOIGNAGE - Comment financer des projets qui ont du sens pour vos institutions en générant du rendement

- Finance sociale et solidaire : quelles évolutions de la gestion d'actifs des assureurs face à ce mouvement engagé
- Quid des secteurs de la santé, des infrastructures et collectivités locales

Anne LARPIN | Directeur général adjoint finance | **GROUPE MNH**
Philippe TAFFIN | Directeur des investissements | **AVIVA FRANCE**

ENTRÉE EN VIGUEUR DE SOLVABILITÉ II EN 2016 : QUELS CHANTIERS PRIORITAIRES POUR LES DIRECTIONS DES INVESTISSEMENTS

11h30 TABLE RONDE - Chargement en capital : quelles évolutions des allocations sous Solvabilité II

- Stabilisation des choix d'investissement et gestion des risques : est-ce que toutes les allocations ont intégré les contraintes Solvabilité II ? Quels mouvements observés selon les traitements des classes d'actifs
- Peut-on prévoir un retour sur les actions face au « grandfathering » d'Omnibus II ? Après les performances 2014, est-ce le moment de revenir sur les actions
- Quelles clés pour piloter votre ratio de Solvabilité avec une gestion action optimisée

Arnaud FALLER | Directeur des investissements | **CPR AM**
Marie LEMARIÉ | Directeur des investissements | **GROUPAMA**
Véronique LEROUX | Directeur général adjoint administratif et financier | **PRO BTP**

12h15 TABLE RONDE - Quelles réorganisations des délégations et des mandats face à Solvabilité II

- Externalisation de la gestion d'actifs, sélection des sociétés de gestion et banques dépositaires, nombres et niveaux de délégations : le mouvement de réduction des prestataires va-t-il se pérenniser
- Fonds ouverts versus fonds dédiés, vers quoi s'orientent les choix des institutionnels pour quels types d'actifs
- Comment concilier flexibilité et maîtrise des risques dans les allocations d'actifs institutionnelles
- Reporting et transparence : où en est-on de l'adaptation des systèmes d'information ? Quelles dernières avancées en matière de qualité des données

Christophe HARRIGAN | Directeur financier | **LA MUTUELLE GÉNÉRALE**
Alexandre POCHE | Investment Manager Fixed Income Assurance | **ING IM**

13h00 Déjeuner

COMMENT INNOVER POUR DIVERSIFIER SON PORTEFEUILLE, MAXIMISER LE RENDEMENT ET MAÎTRISER SES RISQUES

14h30 DÉBAT - Marché obligataire : quelles perspectives sur les dettes souveraines, corporate et high yield

- Doit-on considérer qu'il existe un risque latent sur les obligations souveraines ? Les corporate sont-elles plus sûres que les souveraines ? Comment investir pour capturer des primes d'illiquidité
- Peut-on encore trouver du rendement sur les corporate ? Quel taux de défaut anticiper
- Le high yield : toujours l'eldorado ou risque de bulle ?
- En quoi les obligations convertibles sont-elles toujours adaptées aux contraintes de Solvabilité II

Édouard JOZAN | Directeur de la stratégie d'investissement | **ALLIANZ FRANCE**

Vincent MALANDAIN | Directeur financier | **THÉLEM ASSURANCES**
Alexandre PIAZZA | Responsable des investissements | **MIF ASSURANCES**

15h30 DÉBAT - Diversification et performance : avantages et inconvénients des actifs alternatifs

- Titrisation face à Solvabilité II : pourquoi voit-on réapparaître ces techniques autrefois décriées
- Quels gages donner pour une titrisation de qualité ? Comment moduler la charge en capital en fonction du degré de risque de crédit associé à vos opérations
- Capital investissement : pourquoi et comment développer une allocation
- Les actions vont-elles devenir des actifs de diversification

Pascal CHRISTORY | Directeur des investissements | **AXA FRANCE**
Laurent DEGIOANNI | Directeur des investissements | **MALAKOFF MÉDÉRIC**

Thomas GROH | Sous-Directeur des assurances | **DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR**

Joël PROHIN | Responsable du service Gestion actifs compte propre | **CAISSE DES DÉPÔTS**

16h30 Fin de la manifestation

Nous contacter

Vous avez une question relative à l'un de nos événements ? Notre service clients vous apportera une réponse dans les plus brefs délais concernant le programme, le suivi de votre inscription et les modalités.

Amélie TAUGOURDEAU
ataugourdeau@infopro-digital.com
Tél. : +33 (0)1 77 92 94 76

Mardi 25 novembre 2014

IFRS

Comment les appliquer et créer des synergies avec Solvabilité II et la MCEV

Objectifs de la formation :

- ✓ Comprendre le cadre et les enjeux des normes IFRS
- ✓ Comprendre l'approche bilancielle induite par les normes IFRS 4 en Assurance et ses impacts sur la communication financière
- ✓ Identifier les synergies avec les référentiels Solvabilité 2 et MCEV et les principales positions du marché

Formation animée par :



Frank
BOUKOBZA
Actuelia



David
FITOUCHI
Actuelia

8h30 Accueil des participants

- **Maîtriser le cadre législatif et les nouvelles normes en Assurance**
Rappel des principaux acteurs et jalons du projet
Panorama des normes applicables en Assurance : IAS 19, IAS 39, IFRS 4, IFRS 7,....
IFRS 4 – Phase 1 : quelle application au sein des compagnies d'assurance ?
Focus sur le Shadow Accounting, la PBDA, LAT, et les grandes critiques faites à l'égard de la Phase 1
- **IFRS 4 – Phase 2 : décrypter les grands principes de la norme**
Délimiter le périmètre des contrats et les classifications
Approche par blocks, estimation des engagements et traitements des marges

12h30 Déjeuner

- **Illustration : appliquer la norme IFRS 4 – Phase 2 par l'exemple**
Anticiper la chronique de résultats
Déviation, période de crise : quel comportement adopter et quel référentiel choisir ?
- **Comparaison avec les autres référentiels tels que Solvabilité 2 ou la MCEV**
Identifier les points de divergences et des sources de synergies
Quels recyclages possibles et quelle intégration dans le processus ORSA

17h30 Fin de journée

Mercredi 26 novembre 2014

ALLOCATION STRATÉGIQUE ET GESTION DES RISQUES

Quelle allocation stratégique optimale sous ORSA

Objectifs de la formation :

- ✓ Maîtriser le cadre du pilotage des actifs sous Solvabilité II
- ✓ Établir la cartographie des risques financiers et opérationnels pour passer aux décisions stratégiques d'allocation
- ✓ Optimiser votre allocation d'actifs dans le cadre fixé par l'ORSA

8h30 Accueil des participants

- **Comprendre le cadre du pilotage des actifs respecter sous Solvabilité II**
Quelle gouvernance mettre en place
Quel processus ALM et allocation d'actifs définir
Comment piloter les risques grâce à l'ORSA
- **Établir les processus et la cartographie des risques financiers et opérationnels**
Définition de la typologie des risques
Quelles évolutions du dispositif de cartographie prévoir
- **Passer de la cartographie aux décisions stratégiques d'allocation**
Appréhender les enjeux de la gestion prospective des risques
Comment identifier et quantifier les risques
Quelle articulation entre allocation stratégique et pilotage opérationnel de la gestion : classes d'actifs, indicateurs de pilotage et suivi des risques

12h30 Déjeuner

- **Considérer les enjeux de la délégation de gestion d'actifs**
Comment mettre en conformité vos délégations de gestion d'actifs avec Solvabilité II
Comment maîtriser le risque de délégation : rédaction des mandats et prospectus, qualité des données et du reporting
- **Optimiser votre allocation d'actifs dans le cadre fixé par l'ORSA**
Définir clairement vos objectifs
Délimiter vos contraintes
Choisir votre allocation de risque

17h30 Fin de journée

■ Conférence

Jeudi 27 novembre 2014

PAVILLON KLEBER, PARIS

7 rue Cimarosa

75116 PARIS

Métro : Boissière (Ligne n°6)

Parking public : KléberLongchamp – 65 avenue Kléber

■ Formations

Mercredi 26 novembre 2014

**ALLOCATION STRATÉGIQUE
ET GESTION DES RISQUES**

Mardi 25 novembre 2014

IFRS

Les formations se tiendront à Paris,
le lieu exact vous sera précisé sur votre convention
envoyée avant le stage.

**Consultez les informations relatives à l'hébergement
et à l'accès sur notre site internet :**

[http://evenements.infopro-digital.com/argus/conference-
allocation-d-actifs-2014-737](http://evenements.infopro-digital.com/argus/conference-allocation-d-actifs-2014-737)

Onglet Informations et tarifs

Conditions générales de vente

Les conférences et formations des Rencontres de L'Argus de l'assurance sont organisées par la société GISI.

GISI est un organisme de formation déclarée sous le numéro d'activité 11 92 17343 92 auprès du préfet de région d'Île de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat et ce en vertu de l'article L.6352-12 du code du travail.

Tarifs valables jusqu'à la date des événements. TVA : 20 %. Les informations à caractère personnel recueillies ci-dessus par la société Groupe Industrie Services Info (GISI) Société par actions simplifiée au capital de 38 628 352 euros. Siège social : 10, place du Général de Gaulle – 92160 ANTONY immatriculée au R.C.S.NANTERRE sous le n°442 233 417 font l'objet d'un traitement informatique.

Elles sont nécessaires à notre société pour traiter votre commande, et sont enregistrées dans notre fichier de clients. GISI pourra vous envoyer des communications relatives à nos activités. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 août 2004 (art. 34 et s.) vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression sur l'ensemble des données qui vous concernent.

Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire à : cnil@gisi.fr

Retrouvez l'intégralité des modalités d'inscription et conditions générales de vente sur <http://evenements.infopro-digital.com/argus/cg>

En partenariat avec



CPR Asset Management est une société de gestion pour compte de tiers qui propose, à travers une large palette d'expertises (actions, obligations convertibles, allocation d'actifs, taux et crédit), des solutions d'investissement souples, performantes et évolutives, spécifiquement adaptées aux besoins et aux exigences de ses clients. S'adressant aux investisseurs institutionnels, entreprises, assurances, banques privées, gérants de fonds et professionnels du patrimoine, CPR Asset Management s'appuie sur le savoir-faire d'équipes expérimentées pour délivrer, sur le long terme, une gestion de convictions aux résultats solides et éprouvés. Filiale autonome à 100% du Groupe Amundi, CPR Asset Management bénéficie de l'appui d'actionnaires de référence, Crédit Agricole et Société Générale, deux acteurs majeurs de la finance en France et en Europe. Elle combine ainsi la puissance d'un leader à la proximité d'une boutique. Au 31 août 2014, CPR Asset Management gère 27,3 milliards d'euros et compte près de 100 collaborateurs dont un tiers directement consacré aux fonctions de gestion-analyse-recherche.

www.cpr-am.fr



INVESTMENT MANAGEMENT

ING Investment Management, gérant d'actifs mondial, fait partie d'ING Insurance. Partenaire « historique » des compagnies d'assurance dans le Monde, ING Investment Management dispose d'une expérience approfondie de vos contraintes sous Solvabilité II (transparence, maîtrise des risques, rendements, ratios, cadres réglementaires et comptables). Ces contraintes vous sont spécifiques, et nécessitent une approche sur-mesure. Dans le souci de répondre à vos attentes, ING Investment Management met à votre disposition des solutions d'investissements, qui répondent à la couverture des engagements, et assurent une gestion dynamique du portefeuille d'actifs.

www.ingim.fr

Avec le soutien de :



association française
des investisseurs
institutionnels

L'Association Française des Investisseurs Institutionnels a été créée en septembre 2002 avec pour ambition de fédérer tous les acteurs économiques concernés par les procédures et techniques de gestion institutionnelle quelle que soit leur famille d'appartenance (retraite, prévoyance, mutuelle de santé, assurance, association, fondation, corporate, institution spéciale...). Forte de cette position fédératrice, l'Af2i représente et défend les intérêts de ses membres mais se veut également être centre de proposition et de réflexion, d'information et d'assistance. Elle compte 74 membres et regroupe près de 2000 milliards d'euros d'actifs gérés.

www.af2i.org



L'Association Française de la Gestion financière représente et défend les intérêts des professionnels de la gestion de portefeuille pour compte de tiers. Créée en 1961, elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée sous mandat ou collective via les Organismes de placement collectif.

Ses missions :

- Assurer la représentation des intérêts économiques, financiers et moraux de ses membres, des organismes qu'ils gèrent et de leurs clients. Interlocuteur des pouvoirs publics français européens et internationaux, l'AFG contribue activement à l'évolution de la réglementation.
- Informer et assister ses adhérents : l'AFG leur apporte un concours permanent dans les domaines juridique, fiscal, comptable et technique.
- Animer la réflexion collective de la profession sur les règles déontologiques, la protection de l'épargne et son rôle économique, le gouvernement d'entreprise, la représentation des investisseurs, les mesures de performance, l'évolution des techniques de gestion, la recherche et la formation...

www.afg.asso.fr

Bulletin d'Inscription

À retourner à Pénélope Vincent / L'Argus de l'assurance

Fax : +33 (0)1 77 92 98 17

Antony Parc II - 10, place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 Antony Cedex

Mme M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. : Port. :

E-mail :@.....

Société :

Adresse :

Code postal : Ville :

Cedex : Pays :

N° TVA intracommunautaire :

N° Commande interne :

N° de Siren :

Organisme payeur et adresse de facturation (si différents) :

.....

.....

Je m'inscris et je choisis :

La Conférence ALLOCATION D'ACTIFS SOUS SOLVABILITÉ II
du 27 novembre 2014

La Formation IFRS du 25 novembre 2014

La Formation ALLOCATION STRATÉGIQUE ET GESTION DES RISQUES
du 26 novembre 2014



Tarif Normal		
<input type="checkbox"/> 1 Jour 995 € HT / 1194 € TTC	<input type="checkbox"/> 2 Jours 1 690 € HT / 2 028 € TTC	<input type="checkbox"/> 3 Jours 2 195 € HT / 2 634 € TTC

Inscrivez-vous à plusieurs et bénéficiez de nos tarifs dégressifs :

<http://evenements.infopro-digital.com/argus/>

Je joins un chèque de € TTC à l'ordre du GISI

J'envoierai mon paiement à réception de la facture

J'accepte de recevoir des offres adressées par L'Argus de l'assurance
ou ses partenaires

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente qui sont
accessibles à l'adresse : <http://evenements.infopro-digital.com/argus/cgv> et les
accepte sans réserve.

Fait à :

Le :

Signature

Cachet de l'entreprise
